

## **PROTOCOLE DE RÉDACTION COLLECTION « ARCHIPEL-APLAQA »**

### **Consignes générales**

Il est essentiel de suivre le protocole de rédaction de la collection « Archipel-APLAQA ». Votre collaboration permettra de réduire les délais d'établissement du manuscrit final et le temps consacré à la révision et à la correction, et assurera la réalisation d'un ouvrage avec un minimum d'erreurs.

### **Le texte**

Pour le corps du texte, veuillez utiliser

- la police *Times New Roman*, 12 points,
- à double interligne (sauf les titres et sous-titres de plus d'une ligne, et les longues citations qui sont en interligne simple),
- sans interligne entre les paragraphes, à moins de vouloir indiquer une rupture.
- On numérote les pages du texte en haut à droite, et de façon continue.
- Les accents sur les majuscules sont de rigueur (y compris sur la lettre « À » en début de phrase),
- Les mots étrangers sont en italiques.

### **Les titres**

Au début des articles, au centre de la page, on indique

- le titre en gras et en majuscule,
- le nom de l'auteur en majuscule et l'université en minuscules,

Exemple :

**LES ÉDITIONS ÉDOUARD GARAND OU  
QUAND LE PATRIOTISME REVÊT  
LES CODES DE LA MODERNITÉ (1923-1933)**

MARIE-HÉLÈNE GRIVEL  
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

- le sous-titre dans un article est en majuscules et centré

### **Les citations**

Les *citations de trois lignes et moins* sont intégrées au texte, entre guillemets français « ». Quand il y a un extrait de texte cité à l'intérieur d'une citation, on utilise les guillemets anglais “ ”.

Les *citations de plus de trois lignes* sont placées

- en retrait de la marge de gauche,
- sans guillemets ouvrants ou fermants,
- à simple interligne.

Les citations doivent être exactes (veuillez revérifier la source des citations). On respecte toujours l'orthographe de l'original, même si elle est fautive (dans ce cas on ajoute [*sic*] après l'erreur).

Les mots *en italique* dans les ouvrages cités sont accompagnés par [*sic*] à moins que ce soit vous qui ayez mis ces mots en italiques. Dans ce cas, ajoutez [*je souligne*]. Tout autre modification, coupure ou intervention de l'auteur est indiquée par [...].

De préférence, intégrez la traduction française d'une citation de langue étrangère, y compris l'anglais et le latin, dans le corps du texte.

Placez la citation originale en langue étrangère dans une note en bas de page.

Ces citations en langues étrangères ne sont pas en italique (à moins qu'elles ne le soient dans le texte d'origine).

Si l'auteur de l'article traduit, on place la mention suivante : « Je traduis ».

Si la citation ne compte que quelques mots, donnez la traduction en français en premier, suivie de la version originale entre parenthèses dans le texte.

Si seulement une partie de la phrase d'un auteur est citée, le point se place à l'extérieur des guillemets français.

Si toute la phrase est citée, le point se place alors à l'intérieur des guillemets, sauf si la phrase est suivie d'une indication bibliographique. Ex.

« L'auteur a toujours raison » (SR, 13).

Toute citation doit être suivie d'un appel de note qui renvoie à sa référence exacte.

L'appel de note se place avant toute ponctuation et à l'intérieur des guillemets.

Exemple : Les pommes « sont vertes<sup>1</sup> ».

Les notes sont numérotées de façon continue au bas de chaque page à l'intérieur d'un même article.

### **Note de bas de page**

Les titres des livres, des revues et des journaux qui sont mentionnés dans l'article doivent être *en italique*.

Les titres d'articles, de poèmes, de nouvelles et de chapitres doivent être placés entre guillemets français « ».

Mettre la majuscule au premier mot d'un titre *Le temps perdu*, sauf si le titre est composé de deux noms unis par « et » : *Paroles et Images*

Pour les titres en anglais, la règle des majuscules qui prévaut dans cette langue sera respectée.

Pour les noms de revues ou de journaux, on suit la graphie de la raison sociale (ex. : *Le Devoir, Voix et Images*).

On utilise les sigles suivants pour les notes en bas de page :

- la mention *Ibid.* renvoie à la fois au nom de l'auteur et au titre de l'ouvrage cités dans la note précédente;
- la mention *op. cit.* renvoie au titre de l'ouvrage cité antérieurement.
- la mention *Loc. cit.* renvoie à la fois au nom de l'auteur, au titre de l'ouvrage et à la page cités dans une note précédente;

- Pour un site web : Auteur du texte, titre du texte, en ligne : adresse Web. On n'ajoute pas la date : (page consultée le 21 février 2020). Voir ci-dessous.

Exemples :

<sup>1</sup> Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Stanké, 1982, p. 40.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>3</sup> Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 1928, p. 12.

<sup>4</sup> Roy, *op. cit.*, p. 80.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*

<sup>6</sup> Université Sainte-Anne, *Évangéline. Drame musical*, en ligne :

<http://www3.ns.sympatico.ca/evangeline1>

Si un ouvrage est cité à plusieurs reprises dans l'article, les références seront placées directement dans le texte, entre parenthèses, à l'aide d'un sigle.

Exemple, pour *Prochain épisode* :

« Il faut suivre la loi » (*PE*, 4).

Il faut donc, dès la première occurrence, faire suivre la référence complète de la mention suivante : « Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *X*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte. »

Pour un ouvrage, s'il s'agit d'une nouvelle édition, indiquer la date de la première édition entre crochets droits après la date de l'édition utilisée. Par exemple : 1992 [1848].

Pour un ouvrage ou un article de langue étrangère, inscrivez les dates en français (janvier 2006 et non January 2006).

Normalisez les références en tenant compte des exemples suivants :

Un livre à un auteur :

Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Stanké, 1982, p. 40.

Un livre à plus de trois auteurs :

Kurt Weitzmann *et al.*, *The Icon*, New York, Knopf, 1982, p. 419.

Un ouvrage publié dans une collection :

Lucie Hotte, « Romans de ville, romans des champs : la configuration spatiale chez France Daigle, Simone Chaput et Daniel Poliquin », Anne-Yvonne Julien (dir.), avec la coll. d'André Magord, *Littératures québécoises et acadiennes contemporaines. Au prisme de la ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », 2014, p. 45.

Articles de périodique :

Louise Dechêne, « La croissance de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n<sup>o</sup> 2, septembre 1973, p. 163.

Article de journal :

Normand Baillargeon, « Patrice Desbiens. La tendresse comme seule adresse : le poète franco-ontarien a surmonté la misère de l'instabilité identitaire », *Le Devoir*, 11 mai 1998, p. B1.

Référence à un site Internet :

Nathanaël Gobenceaux, « Quelques éclaircissements sur la relation de Michel Butor à la géographie. Entretien avec Michel Butor », *Cybergeo*, en ligne : <http://cybergeo.revues.org/9952>

### **Autres remarques**

- Laisser un espace insécable (jamais deux) avant les sigles suivants ; : ? !
- Laisser un espace insécable après et avant : « », et /
- Remplacer les longs tirets -- par — (alt + majuscules + chiffre 0)  
On place un espace régulier insécable avant et après les tirets (—) au milieu d'une phrase.
- Les nombres s'écrivent en lettres de un à neuf inclus, et en chiffres à partir de 10.
- Écrire 19<sup>e</sup> et non XIX<sup>e</sup> siècle ou dix-neuvième (sauf si l'auteur l'écrit ainsi dans son titre).
- Éviter de clore le texte par le sous-titre « Conclusion » dans les articles d'un ouvrage collectif. Cela peut porter à confusion.
- Les directeurs d'un ouvrage collectif ont l'option de présenter les articles avec ou sans bibliographie, avec ou sans résumé (abstract) d'article.
- Les directeurs d'un ouvrage collectif ont l'option de présenter les articles avec ou sans index.

### **Bibliographie**

On dresse la liste (alphabétique, par nom d'auteur) des livres et articles utilisés pour le travail, que ce soit dans la préparation ou pour les citations.

Chaque notice bibliographique doit être complète.

La présentation est la même que pour les références en bas de page, sauf que le nom de l'auteur précède le prénom. Le nom de l'auteur est écrit en lettres majuscules.

#### *Spécimen de bibliographie*

#### B I B L I O G R A P H I E

- BESSETTE, Gérard, *Les images en poésie canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1960, 282 p.
- CHAMBERLAND, Paul, « Fondation du territoire », *Parti pris*, vol. 4, n<sup>os</sup> 8-9, mai-août 1967, p. 11-42.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denis, *Poésies complètes*, Montréal, Fides, coll. « Nénuphar », 1949, 226 p.